

Baisse du nombre d'entreprises de transport de personnes

En 2025, le secteur du transport de marchandises connaît une baisse d'activité. Le volume des titres de transport de personnes diminue, conjugué à un recul du nombre d'entreprises spécialisées dans ce secteur. Le transport de marchandises résiste : le volume de titres de transport baisse mais dans une moindre mesure. La part des entreprises de transport en situation financière fragile diminue.

Le volume de titres de transport marque le pas en 2025

Fin 2025, la région Centre-Val de Loire compte 2 030 entreprises inscrites aux registres des transporteurs publics routiers de marchandises et de voyageurs. Elles détiennent au total 25 270 **titres de transport** ▶ **figure 1**, soit potentiellement autant de véhicules exploités.

Le nombre de titres de transport diminue en fin d'année 2025 : -1,6 % en un an. Elle est plus marquée pour le transport de personnes que pour le transport de marchandises, avec respectivement -3,0 % et -1,1 % de titres en un an. Ces diminutions sont directement liées au nombre d'entreprises inscrites qui chute de 8,5 % pour le transport de personnes et stagne pour le transport de marchandises (-0,5 % en un an). Le volume global reste toutefois plus élevé qu'avant la crise sanitaire.

L'année 2025 n'a pas offert de nouvelles perspectives pour les entreprises de transport. La part de celles en situation financière fragile diminue (-1,2 point, en transport de marchandises comme de personnes) mais le nombre de défaillances reste important. Les hausses de charges de ces dernières années (coût des salaires, véhicules) pénalisent la rentabilité structurellement faible du secteur et dégradent ses perspectives.

Une baisse des immatriculations de véhicules

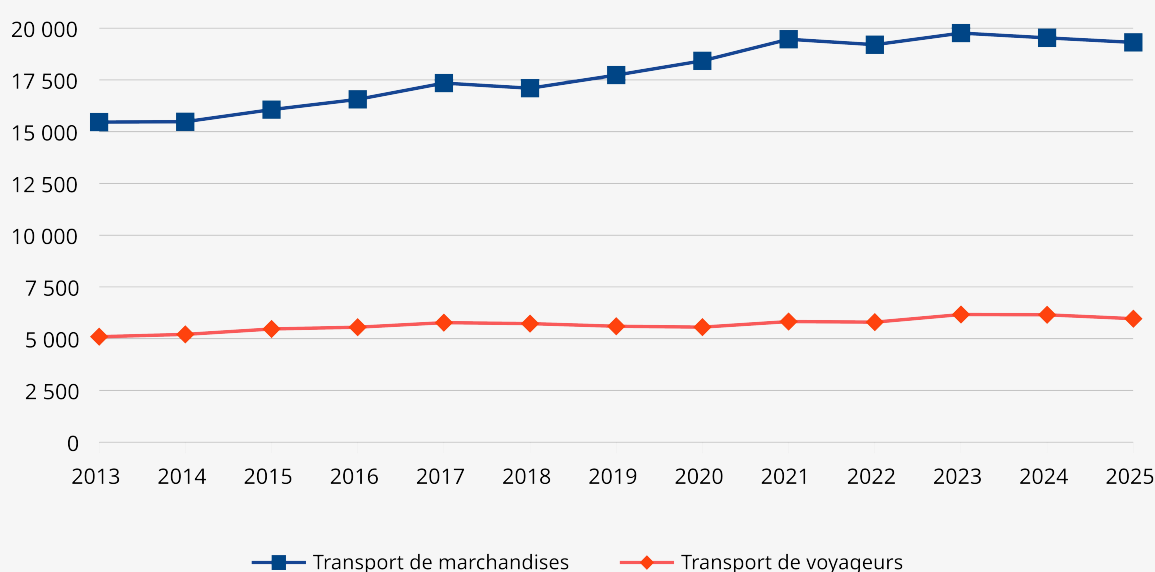
L'année 2025 est marquée par une nouvelle baisse des **immatriculations de véhicules neufs** en région Centre-Val de Loire (-6,7 % en 2024), légèrement moindre que celle constatée au niveau national (-7,4 %). Le nombre total de véhicules immatriculés en 2025 est de 77 232 contre 82 768 en 2024 ▶ **figure 2**.

L'année 2025 est la deuxième année avec le moins d'immatriculations depuis dix ans. Le nombre d'immatriculations de véhicules particuliers baisse légèrement plus que celui de l'ensemble des véhicules (-5,9 % par rapport à 2024).

La part des véhicules particuliers électriques continue à augmenter en 2025. Ils représentent maintenant 19,8 % des immatriculations en Centre-Val de Loire (19,9 % au niveau national). En 2020, cette part n'était que de 7,0 % en Centre-Val de Loire (6,6 % au niveau national). En nombre de véhicules, cela représente 9 639 voitures électriques contre 9 402 en 2024. ●

Auréli Dubois, Julien Olivier (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire)

► 1. Évolution du nombre de titres de transport public routier

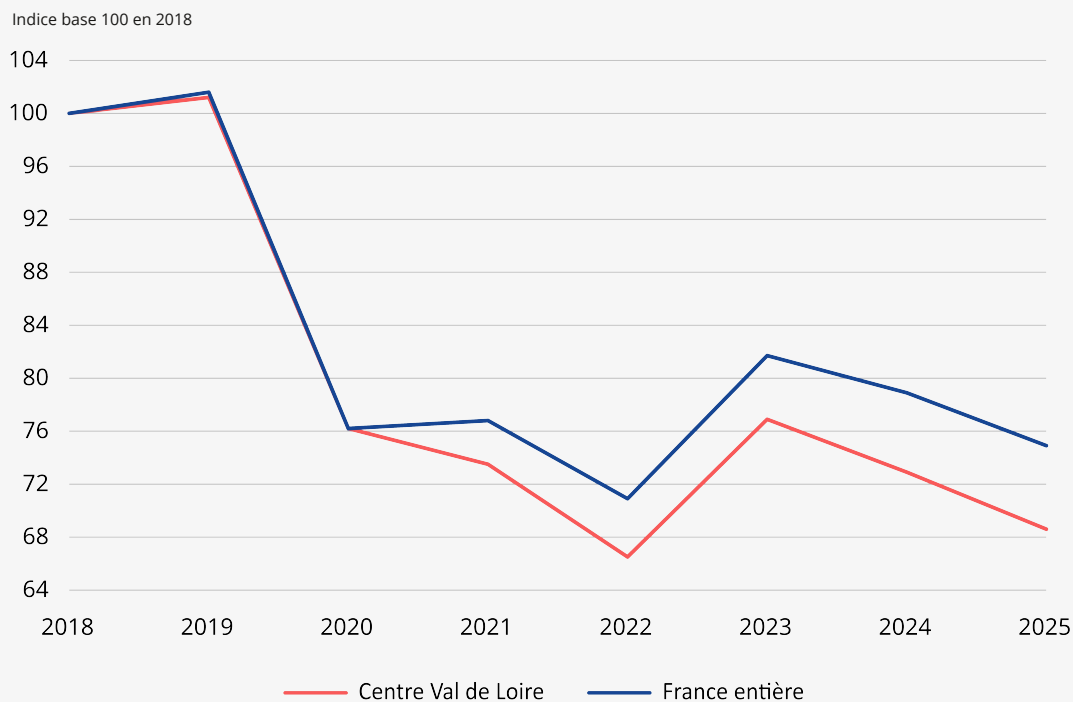


Note : L'activité de transport public routier est réglementée, les entreprises de transport doivent détenir des titres de transport délivrés par l'administration pour exercer. Un titre valide doit se trouver à bord de chaque véhicule en circulation. Le nombre de titres est contingenté à la capacité financière des entreprises.

Champ : Centre-Val de Loire.

Source : GRECO-Infocentre, DREAL Centre-Val de Loire, extraction au 31/12/2025 pour 2025.

► 2. Évolution du nombre d'immatriculations de véhicules particuliers neufs



Note : Données brutes.

Champ : Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris), hors immatriculations provisoires et transit temporaire.

Source : SDES, Rsvero.

► Définitions

Les immatriculations de véhicules neufs sont issues du répertoire statistique des véhicules routiers (Rsvero) qui recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris). Les immatriculations provisoires de véhicules neufs et celles des véhicules en transit temporaire ne sont pas comptabilisées.

Les titres de transport sont des titres administratifs délivrés aux entreprises inscrites au registre des transporteurs publics routiers (licence de transport et copie(s) conforme(s) éditées sur papier sécurisé de l'Imprimerie Nationale).

► Pour en savoir plus

- Commissariat général au développement durable (CGDD), Chiffres clés du transport : édition 2025, mars 2025.
- Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Centre-Val de Loire.
- Observatoire régional des transports Centre-Val de Loire.